

Santé publique France, dans le cadre de ses missions de surveillance, de vigilance et d'alerte dans les domaines de la santé publique, analyse les données de la rougeole issues de son réseau de partenaires et publie les indicateurs résultant de l'analyse de ces données dans ce bulletin mis en ligne sur son site internet.

Ce bulletin présente les données de l'année 2019, complétant la [synthèse 2008-2019](#) mise en ligne en octobre 2019.

Points clés

- ▶ Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019, 2 636 cas de rougeole ont été déclarés (contre 2 919 cas au cours de l'année 2018), soit un taux de déclaration de 3,9 cas/100 000 habitants, avec le taux le plus élevé observé chez les enfants âgés de **moins de 1 an: 42,7 cas/100 000**.
- ▶ 752 cas ont été hospitalisés (28,5%) dont 31 en service de réanimation (1,2%).
- ▶ 184 cas (7%) souffraient de pneumopathie (dont 152 hospitalisés), et deux cas se sont compliqués d'encéphalite (dont 1 décédé).
- ▶ **2 décès** sont survenus dans un contexte d'encéphalite subaiguë à inclusions; il s'agissait de deux jeunes adultes immunodéprimés (NB: le 1^{er} décès concernait un cas dont la date de début des signes ainsi que la survenue de l'encéphalite remontaient à l'automne 2018).
- ▶ 86 à 88% des cas de rougeole sont survenus chez des sujets non ou mal vaccinés.
- ▶ La circulation du virus a été observée sur la quasi-totalité du territoire (92 départements touchés) avec des foyers épidémiques principalement en Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Pays de Loire, PACA et Grand Est. Cette année a vu aussi la reprise d'une circulation active de la rougeole dans l'Océan Indien (Réunion et Mayotte).
- ▶ La France est le [pays européen ayant notifié le plus de cas de rougeole à l'ECDC en 2019](#), suivi de : la Roumanie (1706 cas), l'Italie (1626 cas), la Pologne (1423 cas) et la Bulgarie (1235 cas). En termes d'incidence, avec un taux de déclaration à 39,4 cas/million d'habitants, elle se situe en 9^{ème} position après : la Lituanie (296,9), la Bulgarie (175,2), la Roumanie (87,3), Malte (67,3), la Slovaquie (58,6), la Tchèque (55,6), la Belgique (43,9), et le Luxembourg (41,5).

Santé publique France s'appuie sur un réseau d'acteurs pour assurer la surveillance de la rougeole :
Le CNR des virus de la rougeole, rubéole et oreillons, les médecins libéraux, urgentistes, laboratoires, réanimateurs et épidémiologistes

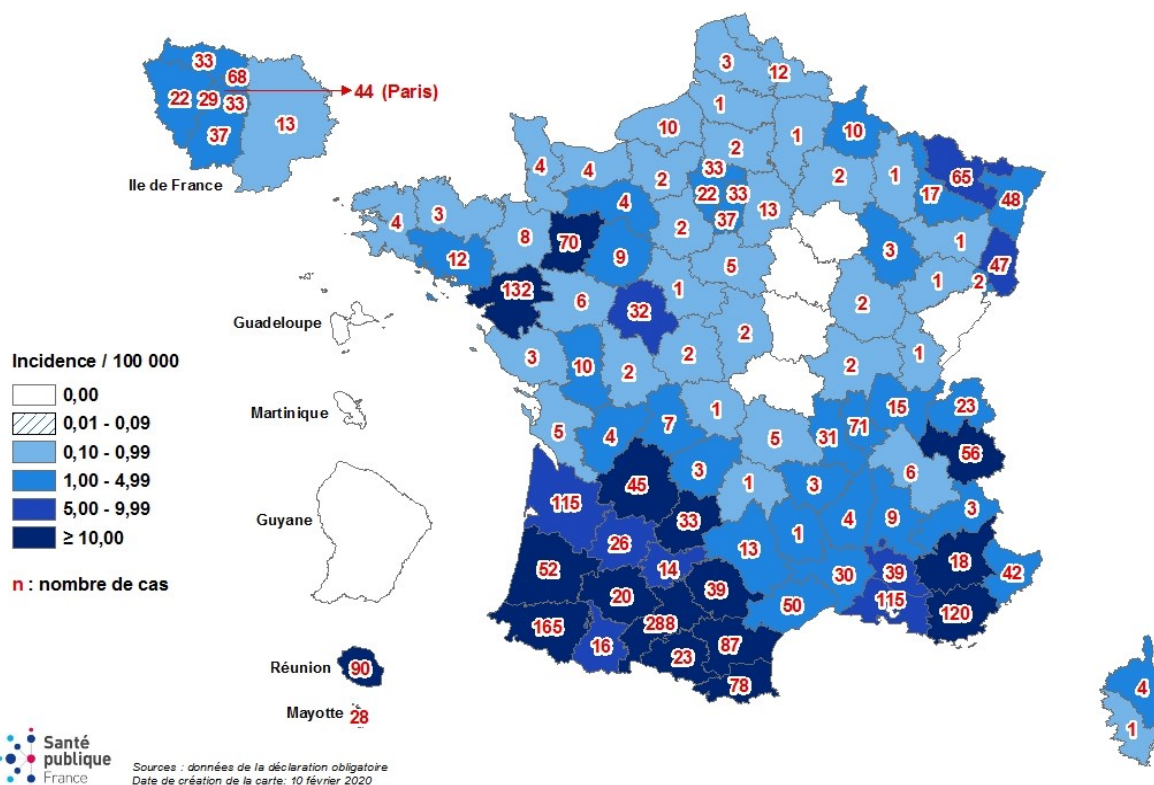


CNR Virus de la rougeole, rubéole et oreillons



Figure 1 : Incidence cumulée et nombre de cas de rougeole déclarés par département* de résidence, France, 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 (n = 2 636)

* Attention: pour la région Ile de France, l'ensemble des nombres de cas par département n'est visible que sur l'agrandissement de la région, ci-dessous



Chiffres clés

Au cours de l'année 2019 :

Les indicateurs

Nombre de cas	2 636
Dont cas hospitalisés	752 (28,5%)
Dont formes compliquées	294 (11%)
Dont admis en réanimation	31 (1,2%)
Décès (dont 1 décès survenu chez 1 cas diagnostiqué en 2018)	2
Taux d'incidence cumulée des cas déclarés, pour 100 000 habitants	3,9
Nombre de départements avec incidence >0,1/100 000 habitants	92

Données démographiques (n =2 633)

Sexe ratio M/F	1,1
Nombre de cas chez les moins de 1 an	304 (11,5%)
Nombre de cas chez les 1-14 ans	962 (36,5%)
Nombre de cas chez les ≥ 15 ans	1367 (52,0%)
Age médian (en années)	15

Confirmation biologique (n =2 636)

Nombre de cas confirmés biologiquement	1659 (63%)
Nombre de cas liés épidémiologiquement	386 (15%)
Nombre de cas cliniques	591 (22%)

Statut vaccinal (évalué sur les cas âgés de plus d'un an, nés depuis 1980, et avec un statut vaccinal renseigné) (n =1 766)

Non vaccinés	1255 (71%)
Vaccinés 1 dose	263 (15%)
Vaccinés 2 doses	215 (12%)
Vaccinés nombre doses inconnues	33 (2%)

Fréquentation d'une collectivité à risque (n =2 285)

Cas ayant fréquenté une collectivité à risque	508 (22%)
Structures d'accueil de la petite enfance	221
Milieux de soins	109
Autres collectivités	164
Non renseigné	14
Cas n'ayant pas fréquenté une collectivité à risque	1777 (78%)

- La figure 2 montre l'évolution de l'incidence des cas déclarés par semaine depuis le 1^{er} janvier 2018. Contrairement à ce qui avait été observé en 2018 (ascension rapide du nombre des cas hebdomadaires jusqu'au pic épidémique en semaine 13, puis baisse rapide du nombre de cas), en 2019 l'augmentation du nombre des cas a été beaucoup plus progressive et le pic a été observé semaine 22, plus tardif et moins élevé qu'en 2018. La décroissance du nombre de cas hebdomadaires a été plus lente, avec, au cours de l'automne, un aspect en plateau de la courbe épidémique, avec en moyenne une dizaine de cas par semaine.
- Cette évolution du nombre hebdomadaire des cas déclarés est confirmée par les données des urgences et de SOS médecins (figure 5)
- En 2019, l'incidence la plus élevée concerne les enfants âgés de moins de 1 an avec un taux à 42,7 cas déclarés pour 100 000 habitants (figure 3).

Figure 2: Cas de rougeole déclarés par semaine (date d'éruption), France, semaines S01-2018 à S52-2019.

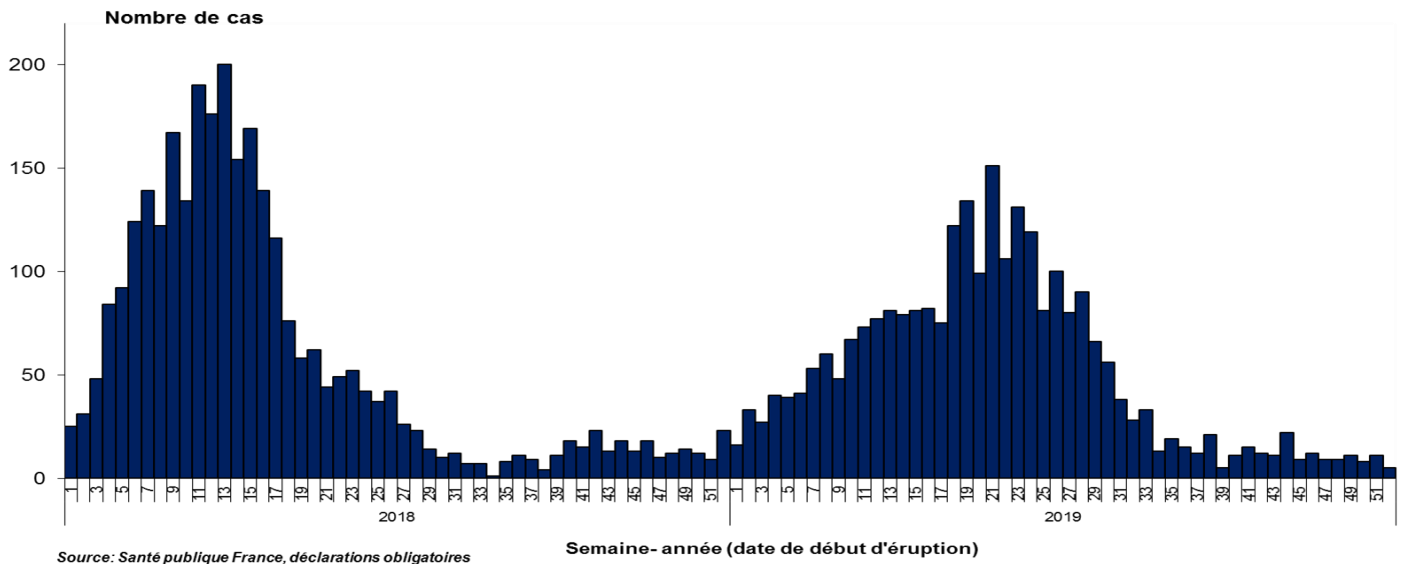


Figure 3: Taux d'incidence et nombre de cas de rougeole déclarés, par groupe d'âge, France, année 2019 (n = 2 633)

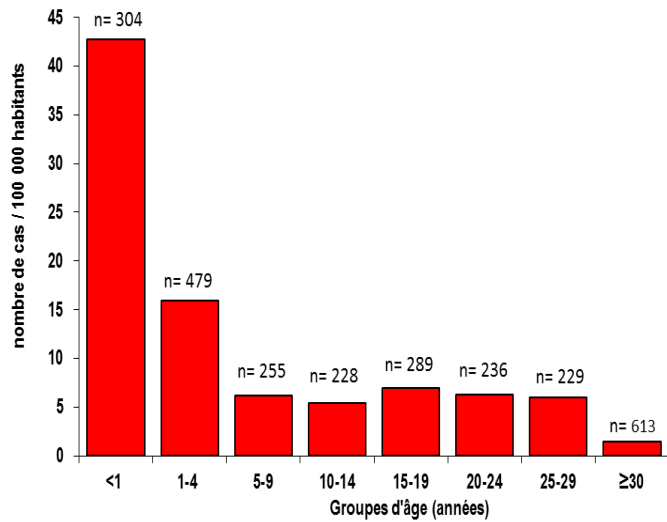


Figure 4 : Proportions de cas* selon leur statut vaccinal, par groupe d'âge, France, année 2019 (n = 1 766)

* sujets âgés > 1 an, nés depuis 1980, avec statut vaccinal renseigné.

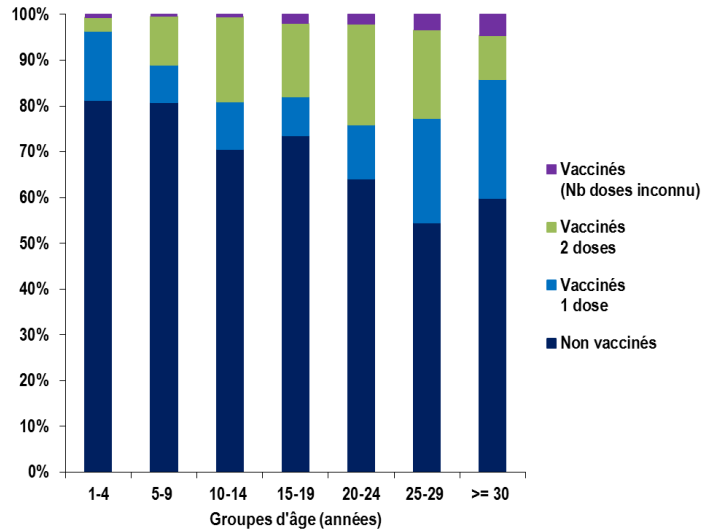
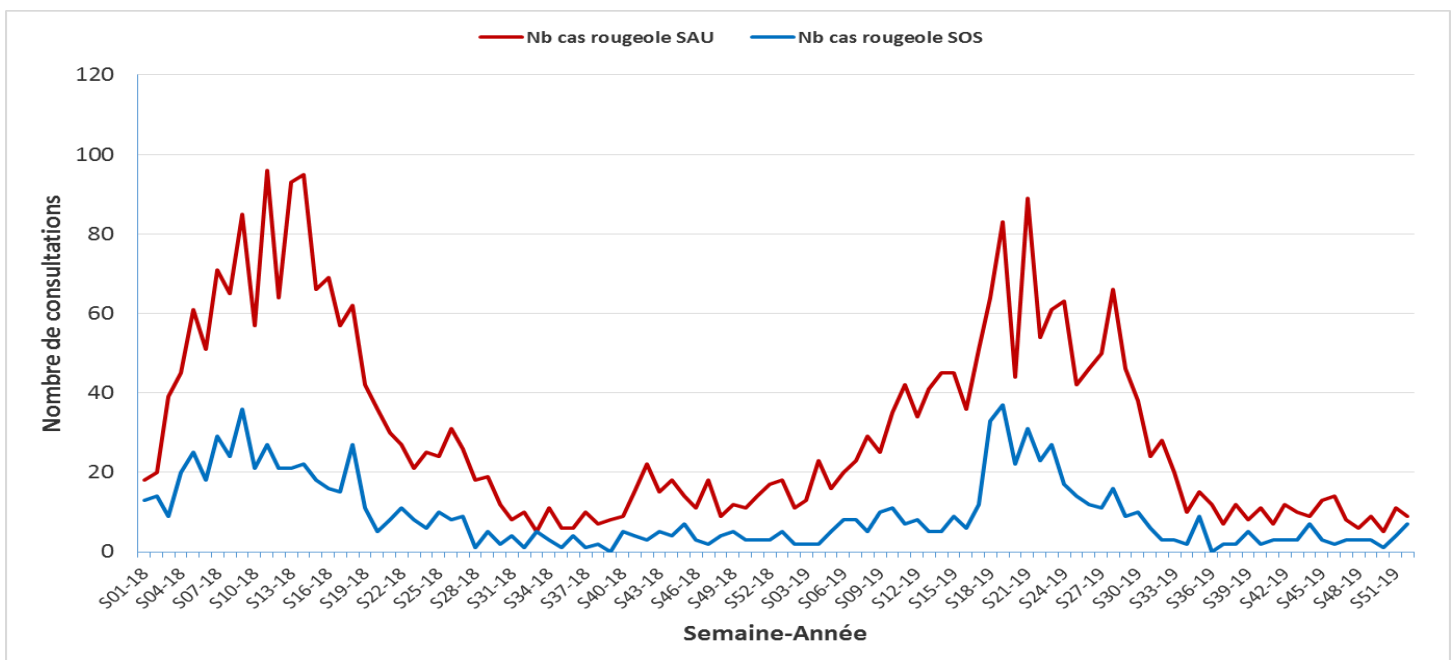


Figure 5 : Passages hebdomadaires aux urgences (SAU) et consultations SOS médecins, pour rougeole, France, semaines S01-2018 à S52-2019, France métropolitaine.



Pour toute question concernant la vaccination, consulter le site « [Vaccination info service](#) » de Santé publique France. Outre la page du site concernant spécifiquement la vaccination contre la rougeole ([cliquer ici](#)) Santé publique France dispose de documents spécifiques à destination des professionnels de santé et du grand public ([cliquer ici](#)) :



- ▶ Dépliant « Vaccination rougeole-oreillons-rubéole: 5 bonnes raisons de se faire vacciner »
Ce dépliant explique aux parents pourquoi il faut faire vacciner tous les enfants et les adolescents contre la rougeole, les oreillons et la rubéole, trois maladies très contagieuses aux conséquences parfois graves. Il rappelle quand et où faire vacciner les enfants.



- ▶ Affiche « STOP à l'épidémie de rougeole ».
Cette affiche incite à se faire vacciner contre la rougeole. Elle s'adresse aux personnes nées à partir de 1980 pour leur conseiller de consulter leur carnet de santé afin de vérifier s'ils ont reçu une ou deux doses de vaccin, et s'ils n'en ont reçu qu'une, elle les invite à consulter leur médecin.



- ▶ Tract « Les rougeoles les plus graves ne sont pas toujours celles des tout-petits »..
Ce tract incite à vérifier son carnet de santé et son statut vaccinal dans un contexte de recrudescence de la rougeole en France. Le document rappelle que la rougeole peut être sévère et conduire à l'hôpital dans un cas sur trois pour les malades entre 15 et 30 ans.



- ▶ Dépliant « Recrudescence de la Rougeole - 2020 - Repères pour votre pratique ».
Ce document, destiné aux professionnels de santé, permet de faire un point épidémiologique, clinique et diagnostique dans un contexte de recrudescence de la Rougeole en France.

Conclusion

- En 2019, si la dynamique de l'épidémie de rougeole était différente de celle observée en 2018, le nombre total de cas était proche de celui observé en 2018 (2636 vs 2919), témoignant d'une circulation virale toujours très active, avec 92 départements ayant déclaré au moins un cas. Hors métropole, on note une reprise de transmission autochtone à la suite de cas importés à La Réunion, ainsi que de nombreux cas déclarés à Mayotte, avec dans ce dernier contexte, un risque d'extension en raison d'une mauvaise couverture vaccinale et de populations en situation de précarité.
- **Deux décès sont survenus en 2019, chez de jeunes adultes, immunodéprimés.** Ces décès rappellent la nécessité de protéger les personnes à risque de formes graves et non vaccinables, grâce à une immunité de groupe optimale au niveau de leur entourage direct et plus largement, dans la population générale, ainsi que de la nécessité de la mise en œuvre de la prophylaxie post-exposition en cas de contact avec un cas.
- Les données ont mis en évidence des cas groupés dans des communautés incomplètement ou non vaccinées, qui doivent pouvoir bénéficier de mesures de prévention ciblées. La mise en œuvre rapide des mesures de prophylaxie post-exposition (vaccination ou immunoglobulines polyvalentes) est essentielle pour l'entourage proche des patients atteints de rougeole, qu'il s'agisse de cas isolés ou groupés. Dans son instruction du 28 septembre 2018, la DGS précise les modalités de gestion en cas d'épidémie de rougeole sur le territoire national ([cliquer ici](#)).
- La mise en évidence de foyers nosocomiaux doit inciter les soignants à mettre rapidement à jour leur propre statut vaccinal vis-à-vis de la rougeole.
- Les professionnels de santé doivent vérifier systématiquement, et mettre à jour le statut vaccinal vis-à-vis de la rougeole de toute personne âgée d'au moins 12 mois et née après 1980. Selon le calendrier vaccinal en vigueur, toutes ces personnes devraient avoir reçu 2 doses de vaccin trivalent (rougeole-oreillons-rubéole) ([cliquer ici](#)).
- Actuellement, aucun département n'atteint le taux requis de 95% de couverture vaccinale (CV) à 2 ans pour les 2 doses de vaccin permettant d'interrompre la circulation du virus ([voir dernières données de CV de 2017](#)). La France n'est donc toujours pas à l'abri de nouvelles vagues épidémiques d'ampleur importante au cours des années à venir, comme cela a été observé en métropole ou dans plusieurs autres pays européens au cours de ces dernières années. Pour plus d'informations, [cliquer ici](#).

Pour en savoir plus sur la rougeole, consulter le site de [Santé publique France](#)

Directrice de publication
Geneviève Chêne

Rédaction
Fatima Aït El Belghiti
Denise Antona
Etienne Lucas

Comité de rédaction
Daniel Lévy-Bruhl
Bruno Coignard
Didier Che
Yann Savitch

Contact presse
Vanessa Lemoine
Tél : 33 (0)1 55 12 53 36
presse@santepubliquefrance.fr

Diffusion
Santé publique France
12 rue du Val d'Osne
94415 Saint-Maurice cedex
Tél : 33 (0)1 41 79 67 00
invs.santepubliquefrance.fr

Remerciements : réseaux de médecine ambulatoire, services d'urgences du réseau Oscour[®], SOS Médecins, ARS, laboratoires, CNR des virus de la rougeole, rubéole et oreillons, ainsi qu'à l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance de la rougeole.